



La filière Champagne mobilise ses outils de régulation pour assurer sa résilience

Epernay, 4 juin 2026 – La filière Champagne octroie la possibilité à ses opérateurs d'ajuster leurs échéances de paiement pour renforcer la résilience de la filière dans une situation d'instabilité.

Dans un environnement économique marqué par des incertitudes persistantes — contexte géopolitique et hausse des taux d'intérêt — le Bureau exécutif du Comité Champagne a décidé d'activer un dispositif d'ajustement des échéances de paiement initialement prévues les 5 juin et 5 septembre.

Cette mesure vise à apporter une souplesse temporaire afin de faciliter l'adaptation des opérateurs dans un contexte instable.

Le report des échéances constitue un levier éprouvé, déjà mobilisé lors de précédentes périodes de tension. Il s'inscrit dans la palette d'outils de régulation dont dispose la filière pour s'adapter aux cycles économiques.

Par cette décision, la filière Champagne réaffirme sa capacité à adapter ses mécanismes de gestion aux réalités économiques, dans une logique de responsabilité collective.

« La situation économique que traverse actuellement notre filière s'inscrit dans un contexte global d'incertitude qui appelle à la vigilance. Les tensions que nous observons ne sont pas spécifiques au Champagne, mais nous y répondons collectivement pour assurer une transition ordonnée. » David Chatillon, président de l'Union des Maisons de Champagne et coprésident du Comité Champagne

« La filière Champagne dispose d'outils de régulation solides et éprouvés, qui lui permettent d'agir de manière collective et anticipée. Leur activation aujourd'hui répond à une logique de pilotage maîtrisé, au service de l'équilibre et de la résilience de la filière. » Maxime Toubart, président du Syndicat Général des Vignerons et coprésident du Comité Champagne

À PROPOS DU COMITÉ CHAMPAGNE

Le Comité Champagne est l'interprofession de la filière Champagne : le lieu où les Vignerons et Maisons de Champagne défendent leurs intérêts communs et contribuent à l'équilibre et au rayonnement de l'ensemble de la filière et de son appellation.

L'interprofession du Champagne favorise la coopération entre les deux familles professionnelles et représente plus de 16.000 Vignerons et 350 Maisons de Champagne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site champagne.fr.

CONTACT PRESSE

Relations presse du Comité Champagne : presse@champagne.fr